CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

Par JACQUES PÉRIÉS cadet,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

ENVOYÉ en mission par la loi du 14 germinal, pour surveiller et activer les réparations des routes et canaux dans douze départemens.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

RECETTE.

REÇU de la trésorerie nationale, sur un mandat des Inspecteurs de la Salle, ci . . . . 25,000ᵗᵗ s.

DÉPENSE.

Frais de poste		9,259ᵗᵗ	
Frais des chevaux de louage dans les lieux où il n'en existoit pas aux postes.			
Pour conduire un bateau sur la Dusse. .	256ᵗᵗ	1,475ᵗᵗ	
Pour nous conduire dans divers autres lieux	1,225		
Frais de bouche, et autres menus frais relatifs à l'objet de ma mission, apert des quittances		13,852ᵗᵗ	17 s.
De cette part		49,586ᵗᵗ	17 s.

Report . . . . 49,586[#] 17 s.

Réparations à la voiture.

A Bruxelles, aux roues et à l'essieu . .	400[#]	916[#]
A Strasbourg, aux bandes, avec une clef	301	
A Lille, pour deux anneaux de cuirs et deux lames au timon	175	
Pour des secrétaires à la journée . . .	350[#]	1,850
Pour mon secrétaire ordinaire	1,500	
		27,352[#] 17 s.

La dépense est de		27,352[#] 17 s.
La recette de	25,000[#]	
Partant, la dépense excède la recette de .	2,352 17 s.	
	27,352[#] 17 s.	

J'ai reçu le mandat de 2,352 liv. 17 sols.

J'ai remis au comité des Inspecteurs de la Salle les cachets; et la berline au citoyen Trouville, dont j'ai le récépissé.

Signé, PÉRIÉS cadet.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor, l'an III.